

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, tout ce que je peux dire à ce propos c'est que, selon l'évidence, le général Sharp a laissé entendre qu'il s'agissait d'une décision d'ordre politique ne devant pas s'appuyer uniquement sur des considérations militaires. Il va sans dire que le gouvernement est prêt à assumer ses responsabilités politiques dans ces domaines. Il peut arriver, cependant, qu'il ne soit pas disposé à débattre la question à la Chambre s'il estime ne pas avoir à prendre une décision.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre dirait-il si le Parlement aura l'occasion de discuter de cette question avant que le gouvernement ne décide de la politique actuellement à l'étude?

Le très hon. M. Trudeau: Je ne comprends pas très bien la question, monsieur l'Orateur. Le comité est saisi de la question et le général Sharp y présente son témoignage. Les députés peuvent exprimer leur opinion devant ce comité et nous espérons qu'ils le feront.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Puis-je demander au premier ministre si l'étude gouvernementale du système de missiles antimissiles comprendra le volumineux rapport préparé à la demande du sénateur Kennedy, maintenant complet, et quand le gouvernement compte terminer cette révision?

Le très hon. M. Trudeau: La Chambre nous presse de faire sans tarder des déclarations au sujet de la deuxième étape du système de défense du Canada, ce dont nous discuterons en priorité, je crois, avant de prendre des décisions par rapport aux systèmes de défense d'autres pays.

L'hon. M. Stanfield: Je voudrais poser une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Comme il y a un instant je n'ai pu obtenir l'assurance du premier ministre, je me demande s'il pourrait promettre à la Chambre qu'il ne fera pas une déclaration concernant la politique au sujet du NORAD le lendemain de la clôture.

LE NORAD—L'EXTENSION POSSIBLE DE L'ÉTABLISSEMENT DE NORTH BAY

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre au sujet du Norad et de la déclaration du lieutenant-général Sharp, commandant adjoint du NORAD. Le premier ministre est-il en mesure de renseigner la Chambre au sujet de l'exactitude de la déclaration selon laquelle le gouvernement songe maintenant à étendre le quartier général du

NORAD à Colorado Springs en établissant un poste supplémentaire de commandement à North Bay?

L'hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la question me semble assez compliquée. Je devrai la soumettre au ministre pour voir s'il peut donner au député une réponse simplifiée.

M. Winch: J'ai une question complémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Je suivrai volontiers le conseil du premier ministre et je la poserai au ministre de la Défense nationale. Son ministère envisage-t-il le développement et l'expansion de North Bay à titre de quartier général supplémentaire au quartier général du NORAD à Colorado Springs, ainsi que l'a annoncé le général Sharp?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): D'abord, il n'est pas question de développer les installations de North Bay. Elles pourraient être utilisées dans leur état actuel à titre de base d'appoint. La seule nouveauté, en l'occurrence, est que le gouvernement accepterait la proposition du gouvernement américain de conclure avec lui un accord officiel, tendant à utiliser la base de North Bay si Colorado Springs était dévasté.

M. Winch: J'ai une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement songe-t-il à cette affaire dans le même sens que le ministre vient de nous en exposer les grandes lignes?

L'hon. M. Cadieux: Non, monsieur l'Orateur.

LE RÉSEAU ABM—LA COMMUNICATION AVEC LES AUTORITÉS DES ÉTATS-UNIS

M. David MacDonald (Egmont): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Depuis le retour du premier ministre de Washington et le rapport qu'il a fait de son entretien au sujet du réseau ABM, lui ou ses collègues ont-ils fait part au gouvernement américain de toute décision, même intérimaire, qu'ils auraient prise à l'égard de l'établissement de ce réseau?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Dans la déclaration générale que j'ai faite à mon retour de Washington, j'ai dit avoir exprimé une certaine inquiétude au sujet du réseau ABM et de ses répercussions sur l'équilibre des forces de dissuasion de l'Union soviétique et des États-Unis. J'ai également dit à la Chambre que le gouvernement américain nous avait donné des explications sur ce réseau. Toutefois, nous n'avons pas encore pris de décision précise; nous n'avons donc pas présenté d'instances fondées sur une